

CARTE DES VITESSES DE FILTRATION

mesurées par la méthode PORCHET

Dressée par A. CHAUVEL, Pédologue S. O. G. E. T. H. A.

ECHELLE : 1/50.000

H. E. R.

SECTION SPÉCIALE D'ÉTUDES DE PÉDOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

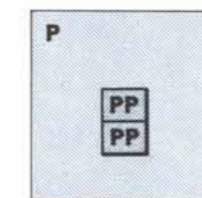
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
 Secrétariat d'État à l'Agriculture

L É G E N D E

- PP** VITESSE DE FILTRATION COMPRISE ENTRE 1.10^{-6} m/sec et 5.10^{-6} m/sec.
- P** VITESSE DE FILTRATION COMPRISE ENTRE 5.10^{-6} m/sec et 5.10^{-5} m/sec.
- TP** VITESSE DE FILTRATION SUPÉRIEURE A. 5.10^{-5} m/sec.

- les résultats des mesures effectuées de 0 à 30 cm sont indiqués par la teinte de fond.
- les résultats des mesures effectués de 0 à 50 cm sont indiqués par la teinte du cartouche supérieur.
- les résultats des mesures effectuées de 0 à 100 cm sont indiqués par la teinte du cartouche inférieur

EXEMPLE :



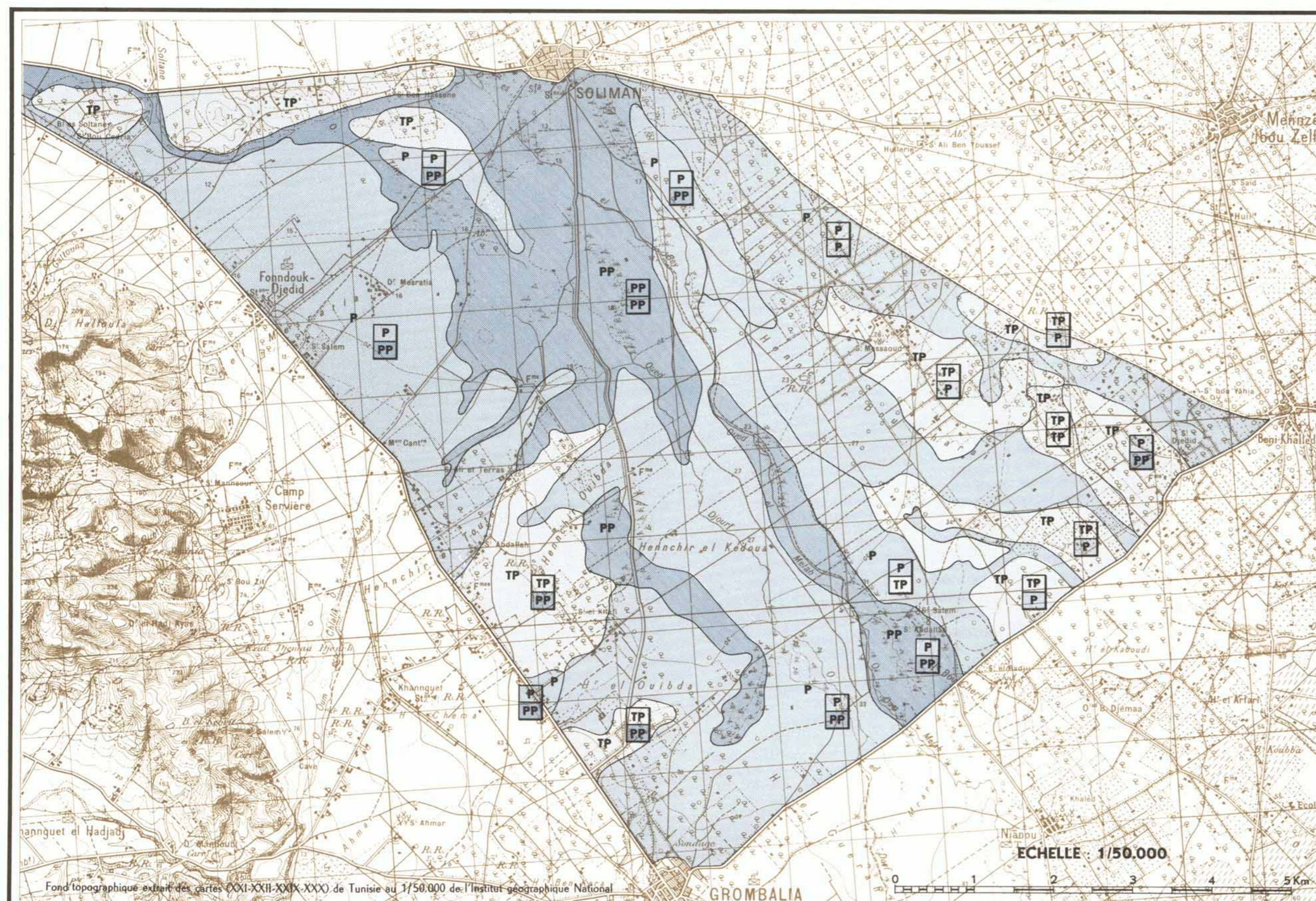
- VITESSE DE FILTRATION mesurée de 0 à 30 cm comprise entre 5.10^{-6} et 5.10^{-5} mètre/seconde
- VITESSE DE FILTRATION mesurée de 0 à 50 cm comprise entre 1.10^{-6} et 5.10^{-6} mètre/seconde.
- VITESSE DE FILTRATION mesurée de 0 à 100 cm comprise entre 1.10^{-6} et 5.10^{-6} mètre/seconde.

NOTA : Sur les sols de faible profondeur qui recouvrent la dune fossile de "soliman", seules les mesures de 0 à 30 cm ont été faites.

02885

SERVICE CARTOGRAPHIQUE de l'ORSTOM par J. Quinet - 1963

IMPRESSION RAMBAULT & GUIOT - PARIS



Fond topographique extrait des cartes (XXI-XXII-XXIX-XXX) de Tunisie au 1/50.000 de l'Institut géographique National

ECHELLE : 1/50.000

